



Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Affiché le

ID : 056-215601626-20230620-DB20230631-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mardi 20 juin 2023

TRANSITION ÉNERGETIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION – DISPOSITIF FONDS VERT

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Vagtang CROGUENNEC, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Georges CORNEC à Christian PERRIEN, Bernard CLERGEON à Patricia QUERO-RUEN, Christine BARETTE à Cédric ORVOËN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL à Ronan LOAS.

Secrétaire de séance : Vagtang CROGUENNEC.

Présents	: 29
Pouvoirs	: 04
Absent	: 00

n°31

TRANSITION ÉNERGETIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION – DISPOSITIF FONDS VERT

Rapporteur : Armelle GEGOUSSE

Dans le cadre de sa politique de modération de ses consommations énergétiques, la ville de PLOEMEUR s'inscrit dans une démarche ambitieuse et vertueuse pluriannuelle d'investissement de travaux pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux et de ses équipements.

Dans cette même dynamique, la ville de Ploemeur a présenté des « fiches projet » dès 2021 auprès de l'EPCI de Lorient Agglomération dans le cadre de la signature des Contrats de Relance et de Transitions Ecologique (CRTE) entre l'Etat et celui-ci, portant sur des travaux d'économie d'énergie.

C'est à ce titre que la ville de Ploemeur, afin de poursuivre ses efforts de transition énergétique et de décliner son programme prévisionnel de travaux d'économie d'énergie, souhaite solliciter l'attribution d'une subvention auprès de l'état au titre de la subvention FONDS VERT,

Sachant que la subvention FONDS VERT comprend une enveloppe consacrée aux grandes priorités d'investissement sur les thématiques suivantes :

1. Mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics
2. Soutenir le tri à la source et la valorisation des biodéchets
3. Rénover des parcs de luminaires d'éclairage public
4. Prévenir les inondations (volets PAPI et GEMAPI)
5. Prévenir les risques d'incendies de forêt
6. Prévenir le recul du trait de côte
7. Renaturer la ville
8. Déployer les zones à faibles émissions mobilité (ZFE)
9. Développer le covoiturage
10. Recycler le foncier (friches)
11. Contribuer à la stratégie nationale biodiversité 2030

Ainsi, la demande de subvention au titre du FONDS VERT porte sur la programmation de travaux suivants, relative à la thématique 1 ci-avant :

1- ÉCOLE A ÉNERGIE POSITIVE [BEPOS]

Dans le cadre de son Plan de Résilience Énergétique, la commune a pour projet d'avoir sa première école positive BEPOS, c'est-à-dire, un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Ce programme de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables concerne la maternelle LA CHÂTAIGNERAIE.

En effet, les travaux réalisés ses dernières années :

- Éclairage 100 % LED
- Remplacement Menuiseries
- Réfection de l'étanchéité et isolation de la toiture-terrasse
- Remplacement de la chaudière GAZ par une pompe à chaleur [PAC]

Additionnés aux travaux programmés pour 2023, objet de la présentation demande de subvention :

- Isolation Thermique par l'Extérieure (ITE)
- Mise en place de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation

Permettront à l'école, d'être classée comme bâtiment BEPOS.

Le montant de ces travaux est estimé à 196 000 € HT, soit 235 200 € TTC
 La subvention attendue est de 78 400 €.

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant	Source de financement	Montant	Taux sur Montant H.T
Isolation Thermique par l'Extérieure HT	104 000 €	ETAT DSIL 2023	78 400 €	40 %
Panneaux photovoltaïques HT	92 000 €	ETAT FONDS VERT	78 400 €	40 %
TOTAL HT	196 000 €	Autofinancement HT	39 200 €	20 %
		TOTAL HT	196 000 €	100 %

2- RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL

Dans le cadre de la rénovation énergétique totale de l'école Marcel PAGNOL commencée en 2021/2022 par les opérations suivantes :

- Remplacement des dernières menuiseries non-performantes,
- Remplacement de la chaudière GAZ par une chaudière plus performante,
- Réfection de l'étanchéité et isolation de la toiture-terrasse.

La commune souhaite finaliser cette rénovation par des travaux portant sur :

- L'Isolation Thermique par l'Extérieure,
- Mise en place de panneaux photovoltaïques.

Le montant de ces travaux est estimé à 286 000 € HT, soit 343 200 € TTC.

La subvention attendue est de 114 400 €.

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant	Source de financement	Montant	Taux sur Montant H.T
Isolation Thermique par l'Extérieure HT	132 000 €	ETAT DSIL 2023	114 400 €	40 %
Panneaux photovoltaïques HT	154 000 €	ETAT FONDS VERT	114 400 €	40 %
TOTAL HT	286 000 €	Autofinancement HT	57 200 €	20 %
		TOTAL HT	286 000 €	100 %

3- RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU VESTIAIRES BOIS-PINS

Programme de rénovation énergétique du vestiaire Bois-Pins, dont les travaux portent sur :

- Isolation des murs par l'Isolation Thermique par l'Extérieure et des faux plafonds ;
- Remplacement des menuiseries extérieures ;

- Remplacement du système de la chaudière GAZ qui assure la production de chauffage et d'ECS [Eau Chaude Sanitaire] par une pompe à chaleur, incluant la refonte de la régulation ;

Le montant de ces travaux est estimé à 51 000 € HT, soit 61 200 € TTC.

La subvention attendue est de 9 180 €.

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant	Source de financement	Montant	Taux sur Montant H.T
Remplacement de la chaudière HT	15 000 €	ETAT DSIL 2022	6 619,80 €	12,98 %
Remplacement menuiseries HT	12 000 €	Lorient Agglomération FICR	25 000 €	49 %
Isolation Thermique par l'Extérieure et faux plafond HT	24 000 €	ETAT FONDS VERT	9 180 €	18 %
TOTAL HT	51 000 €	AUTOFINANCEMENT	10 200,20 €	20,02 %
		TOTAL HT	51 000 €	100 %

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Travaux, urbanisme, développement durable, commerce, emploi, insertion, handicap, tourisme » du mercredi 7 juin 2023 ;

Vu l'avis de la Commission « Finances et ressources humaines, agglomération » du 8 juin 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **VALIDE ET AUTORISE** le programme de travaux et le plan de financement pour 2023 des projets en faveur de la transition énergétique ;
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du FONDS VERT ;
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire